

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 10

Artikel: Communiqués officiels de l'Association vaudoise des amis du patois
Autor: Decollogny, Ad.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231050>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages vaudoises

*Communiqués officiels
de l'Association vaudoise des Amis
du patois*

Très touché de l'aimable réception qui a été faite à notre Association à l'occasion de son assemblée du 18 mai à Savigny, le comité se fait un agréable devoir de remercier les autorités, qui ont bien voulu accorder la grande salle, le Chœur mixte et son directeur, M. Musy, pour son délicieux concert, les Dames de Savigny, pour leur excellentes gâteries — on y est toujours sensible — et l'Amicale de Savigny-Forel pour son amitié.

De telles rencontres dans une atmosphère aussi accueillante ne peuvent que contribuer à resserrer nos liens et à aimer toujours davantage le village cher à Marc à Louis.

Ad. Decollogny.

Au lieu natal de Marc à Louis avec les Patoisants vaudois !...

Le dernier saint de glace, Peregrin, le plus méchant, avait fini de sévir, et c'est dans un site riant que nous nous retrouvâmes une centaine en train de pénétrer dans une Grande salle joliment décorée de dais multicolores et mise gracieusement à la disposition de la « Cantonale ».

Revenue au lieu de sa fondation — Savigny — l'Association vaudoise des Amis du patois y a tenu son assemblée générale de printemps sous la présidence de M. Ad. Decollogny.

Peu avant, nous étions allés saluer d'une pensée émue la plaque commémorative apposée sur l'ancien collège — le nouveau étant construit et prêt à être inauguré — à la mémoire de Marc à Louis. Les lettres en deviennent peu à peu illisibles, suite des intempéries... Il faudra aviser !...

A 15 heures, le président salue ses hôtes dans la dernière « citadelle » — le « réduit » c'est plus de chez nous — du vieux langage. Il rappelle la constitution de la « Cantonale », il y a cinq ans, se réjouit du ralliement à l'Association, des Amicales de Savigny et Forel, de Granges... Qu'attendent donc les autres ? N'importe-t-il pas, plus que jamais, de serrer les rangs ? Qu'on y songe dans le Haut Pays, patrie du regretté Lo Frédon, et ailleurs aussi !

M. Decollogny salue particulièrement M. Ami Cordey, président de l'Amicale de Savigny, et tous les membres présents, dont les « Dames » nous offriront un délicieux « taillé levé » confectionné selon les bonnes et vieilles recettes... Merci de tout cœur. Il souhaite la bienvenue à Mlle Cordey, fille de Jules Cordey, que l'on aime toujours à voir parmi nous...

La partie administrative est courte. M. H. Nicolier présente les comptes. L'avoir est de Fr. 1403.09. Le fonds de Mme Goumaz pour le dictionnaire s'élève à Fr. 256.50.

M. Albert Chessex donne lecture du rapport des vérificateurs et décharge est donnée au caissier avec remerciements.

M. Turrel et Mme Giroud, avec M. Burnett, suppléant, vérifieront les comptes l'an prochain.

C'est à un véritable récital vocal que nous convie ensuite le Chœur mixte de Savigny, en costume, dirigé par Georges Musy, musicien authentique et chef avisé. On entend successivement : *A Savigny*, texte Marie Treppey, musique de Paul-André Gaillard, *Lou Dzorat Savegny-Fori*,